

Préambule

En mars 2015, Brest Métropole a détecté une pollution des eaux sur la Douffine, via le suivi de la qualité des eaux du réseau « rade ». Cette pollution concerne le dinitrotoluène (DNT), substance chimique dérivée du trinitrotoluène (TNT). Elle est considérée Cancérogène, Mutagène et toxique pour la Reproduction (CMR).

L'origine de cette pollution est la poudrerie de Nobel Sport, usine de fabrication de poudres destinées à l'armement. Aussi, l'EPAGA, afin de suivre l'évolution des concentrations de cette substance, a effectué un suivi à l'amont et à l'aval de cette entreprise.



Objectifs

Ce suivi a été mené dans le cadre du réseau d'enquêtes de l'EPAGA en 2015. Il répond à plusieurs dispositions du SAGE :

- Disposition 17 : Acquérir des connaissances et informer sur le suivi des micropolluants.

L'objectif était de :

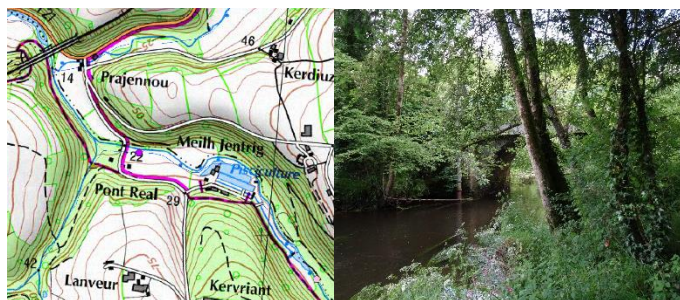
- Suivre l'évolution de cette substance jusqu'à sa résorption totale dans le milieu.

En parallèle, l'EPAGA a alerté le préfet et les services de la police de l'eau vis-à-vis de cette pollution. Un courrier a été envoyé au directeur de Nobel Sport lui demandant de remédier à cette situation dès que possible. Les résultats de ce suivi ont régulièrement été transmis aux services de l'Etat.

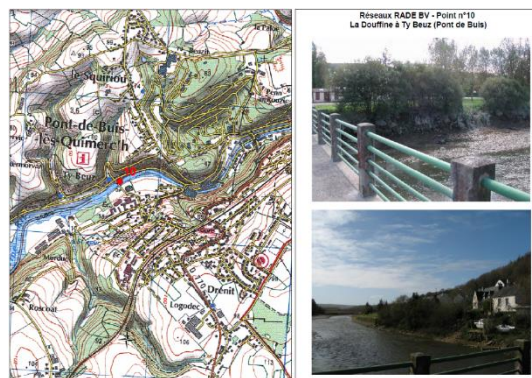
Le suivi

Le suivi du DNT a été mené sur deux stations : à l'amont de Nobel Sport sur la commune de Saint-Ségal et à l'aval, à Pont-de-Buis-lès-Quimerch. 9 campagnes de prélèvements ont été effectuées en 2015 : 7 par l'EPAGA et 2 par Brest Métropole.

Station amont



Station aval



Le coût

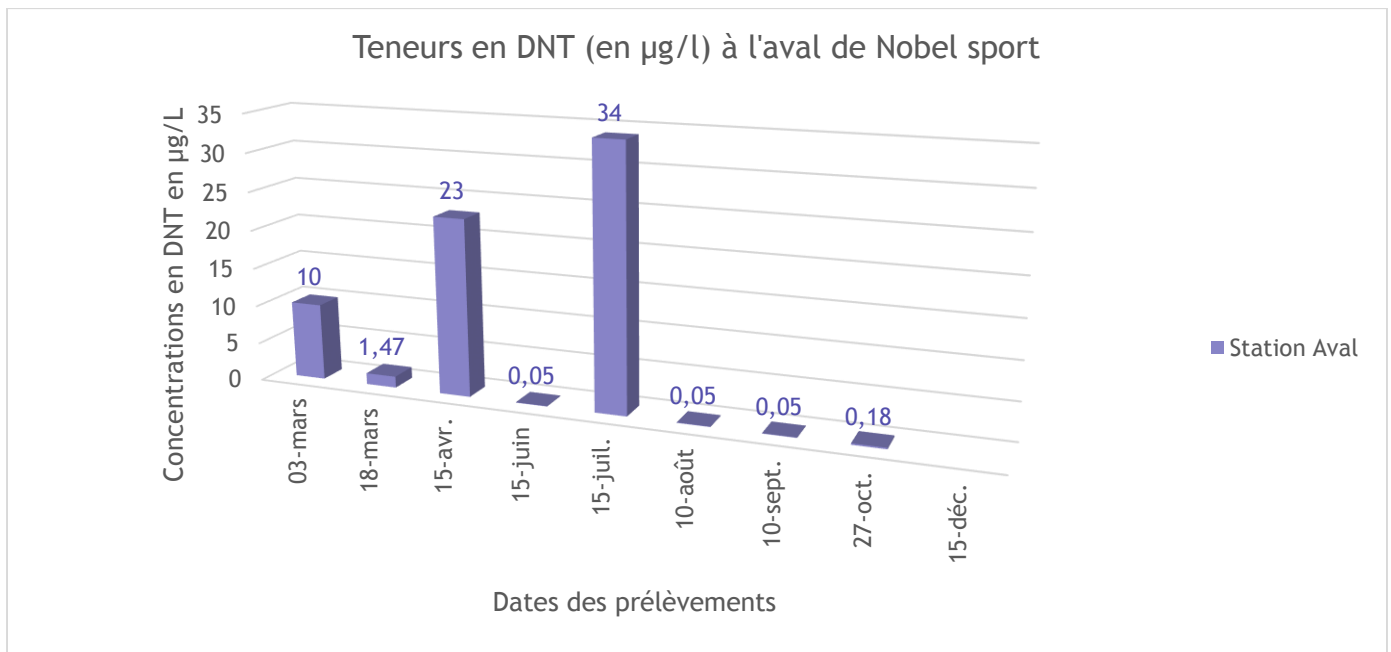
Le coût total de ce suivi pour l'année 2015 est de 1 900 € TTC.

Ce suivi a été financé par :



Résultats

Date	Station amont Concentration en µg/l	Heure prélèvement	Station aval Concentration en µg/l	Heure prélèvement	Temps au moment du prélèvement
03/03/15	∅	∅	10	11h50	Sec
18/03/15	∅	∅	1.47	8h45	Sec
15/04/15	∅	∅	23	8h50	Sec
15/06/15	< 0.05	10h00	0.05	10h30	Sec
15/07/15	< 0.05	10h30	34	11h15	Légèrement humide
10/08/15	< 0.05	16h05	0.05	17h30	Sec
10/09/15	< 0.05	9h45	0.05	10h15	Sec
27/10/15	< 0.05	10h35	0.18	10h55	humide
15/12/15	< 0.05	12h55	< 0.05	13h20	Pluie



A l'amont de l'entreprise Nobel Sport, aucune analyse n'a révélé la présence de DNT dans le cours d'eau : les concentrations étaient inférieures au seuil de détection de la molécule fixé à 0,05 µg/l.

A l'aval de cette usine, le DNT a été détecté à chaque campagne de prélèvements à l'exception de celle du 15 décembre. Sur les neuf campagnes effectuées, le seuil de référence, fixé à 0,1µg/l pour les substances chimiques, a été dépassé à 5 reprises. Les concentrations en DNT ont été mesurées à des teneurs parfois très importantes : 10 µg/l le 3 mars, 23 µg/l le 15 avril et 34 µg/l le 15 juillet.

Une amélioration semble s'opérer : le 15 décembre 2015, la concentration en dinitrotoluène dans la Douffine était inférieure au seuil de détection de la substance.

Les suites

Ce suivi perdura en 2016 afin de s'assurer de l'absence totale de cette substance dans le milieu.



Contact : EPAGA
Penmez, 29150 CHATEAULIN
Tél : 02 98 16 14 15